

4. COUPES DE BOIS 2012.

Une réunion sur ce sujet, des Maires de l'arrondissement, aura lieu le 6 Février. Le Conseil Municipal prendra sa décision lors de sa prochaine réunion.

5. PREPARATION DU BUDGET 2012.

Les principaux travaux prévus en 2012 sont : la restauration de l'église (1^{ère} tranche), la voirie communale, les amendes de police, les travaux du PAB, la restauration du monument aux morts.

6. CAUTION DE LA SALLE DES FETES.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle des fêtes ont été révisés le 25 Novembre 2011. Il propose également de réviser le montant de la caution, de 155 à 170 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la modification du montant de la caution de 155 à 170 €.

7.: DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette Assemblée ;

Lui propose d'examiner cette possibilité en ce qui concerne la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'en vue de faciliter la bonne marche de l'Administration, décide :

- de donner à Monsieur le Maire et pour la durée de son mandat, délégation de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

8. NOUVELLES ADHESIONS A L'EPF-SMAF.

9. COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SIVOM D'AMBERT.

10. RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DU SIEG.

11. DIVERS :

- Des travaux d'enfouissement de lignes électriques vont débiter au mois d'avril, en plusieurs points sur la commune.

- Les réparations du mur de soutènement sous le presbytère, qui sont à la charge du Conseil Général, auraient du avoir lieu fin 2011. Elles ont été reportées en 2012.

Toutes les matières à soumettre à la délibération du Conseil Municipal étant épuisées, la séance est levée à 20 heures 15

Affiché à la porte de la Mairie, le 25 Janvier 2012.

Le Maire,

Paul POUGET-CHABROLLE.